



64, boulevard Jean moulin, appartement 107, 16000 Angoulême

Tel : 09.82.53.95.94 – port. : 06.75.77.27.94

Email : gem.lestournesolscharentais@gmail.com

RNA : W1610009897

Contrat d'adhésion

Le GEM Les Tournesols Charentais accueille prioritairement des personnes Cérébro-lésées. Il se définit comme un collectif de personnes animées d'un même projet d'entraide.

Son objectif est de créer du lien social à travers des activités majoritairement portées par les adhérents eux-mêmes. Tout nouvel arrivant peut, suivant ses envies et ses capacités, proposer d'animer un nouvel atelier.

Bien évidemment, certaines règles sont à respecter au GEM afin que la vie commune se déroule aussi agréablement que possible :

- Chacun est tenu au respect de l'hygiène autant dans sa tenue que dans l'entretien des locaux.
- La courtoisie et la tolérance doivent être partagées et être la référence de tous.
- Les règles élémentaires de savoir-vivre doivent être respectées.
- La violence n'est pas acceptée.
- Le plaisir d'être ensemble doit être entretenu.

Chaque nouvel arrivant peut prendre part aux activités qu'il souhaite, en toute liberté.

Comportement inadapté :

Le GEM n'étant pas un lieu de soin, si nécessaire, les responsables prendront la liberté de vous signifier que votre comportement n'est pas adapté, et le cas échéant, de réguler ou, si besoin, de proposer une orientation vers une structure jugée plus adéquate.

JE SOUSSIGNE(E).....

Nom et prénom

DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DISPOSITIONS DE CE CONTRAT ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU GEM LES TOURNESOLS CHARENTAIS ET SOUHAITE DEVENIR MEMBRE DU GEM LES TOURNESOLS CHARENTAIS ET PAR CONSEQUENT M'ACQUITTE DE LA COTISATION POUR L'ANNEE CIVILE 20..... FIXEE A VINGT EUROS PAR LE REGLEMENT INTERIEUR.

Personne à contacter en cas de problèmes (nom et n° de tel) :

.....

Contrat établi en double exemplaire dont l'un est remis à chacune des parties,

à Angoulême, le :.....

L'adhérent(e)

Le Président